

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du Trait d'Union du lundi 28 juin 2021

Une assemblée générale extraordinaire a été organisée par les membres du conseil d'administration du Trait d'Union le lundi 28 juin 2021 en visioconférence.

Début de l'A.G.E. à 20H38

Étaient présents les membres du comité : Patrice Auclair, Maud Bombe, Denis Coulon, Patrick Gauthier, Patrick Le Quellenec, Daniel Taccon

Sur les 8 personnes présentes, 8 sont adhérents du Trait d'Union.

Nombre de membres ayant adressé une procuration : 1
M. Bernard Vulliez a donné sa procuration à Patric Auclair

Ordre du jour :

1. **Valider les nouveaux statuts du trait d'Union.**
Les Statuts sont adoptés à l'unanimité

FIN de l'A.G.E. à 20h47